



PROGRAMME DE FORMATION 2019

Intitulé de l'action	Ouvrier Professionnel en Eco-construction (OPEC) – RNCP 28095 (niveau V).
Public concerné, prérequis, nombre	Public : Salariés, demandeurs d'emploi. Prérequis : <ul style="list-style-type: none">• Avoir un projet professionnel validé par le coordinateur de la formation lors de l'entretien individuel de motivation.• Disposer des compétences clés (tests écrits).• Disposer des aptitudes pour la pratique professionnelle des métiers du bâtiment. Nombre de stagiaires : entre 10 et 15.
Catégorie d'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)	Action de formation : <ul style="list-style-type: none">• Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés ;• Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances ;
Présentation générale (problématique, intérêt)	La formation « Ouvrier Professionnel en Ecoconstruction » vise à former des ouvriers polyvalents maîtrisant la mise en œuvre des systèmes constructifs en écoconstruction intégrant l'utilisation de matériaux biosourcés et géosourcés, intégrant les notions de bio-climatisme, de sobriété énergétique et de bilan carbone et contribuant à une nouvelle approche polyvalente des métiers du bâtiment.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir les connaissances et les compétences techniques en écoconstruction pour exécuter des travaux neufs et de réhabilitation sur de l'habitat individuel ou du petit collectif.• Maîtriser la mise en œuvre de systèmes constructifs appropriés pour la réalisation des ouvrages de maçonnerie et construction bois.• Connaître et savoir mettre en œuvre les matériaux biosourcés et géosourcés au sein de ces systèmes constructifs.• Comprendre les principes de la construction passive et le bio-climatisme.• Savoir organiser un chantier en toute sécurité.• Travailler son projet professionnel pour favoriser l'insertion Finalité de la formation professionnelle continue : <ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs,• Favoriser le développement des compétences des travailleurs,• Contribuer au développement économique des salariés.
Contenu et Méthodes	Programme détaillé : <ul style="list-style-type: none">- Lecture de plan et positionnement de l'ouvrage sur le terrain sous la responsabilité du chef d'équipe.- Préparation et organisation de son activité en cohérence avec les caractéristiques du site, la météo et l'activité des autres ouvriers ou occupants.- Préparation et mise en sécurité du chantier sous la responsabilité du chef d'équipe ou d'entreprise (signalisation, accès, protection lignes électriques)- Approvisionnement du chantier et proposition d'espaces adaptés au stockage et espaces de travail (préparation, tri, montage des matériaux apportés ou issus de la déconstruction)- Choix parmi les différents outils de l'éco-constructeur (charpentier, maçon, ...) les équipements et machines adaptés au travail à réaliser, les vérifier et les mettre en état- Montage, démontage d'un échafaudage de pied fixe- Obtention de la certification Sauveteur Secouriste du Travail- Réalisation des fondations et drains périphériques- Réalisation, reprise d'un hérisson, une dalle isolante, une chape

	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des éléments de maçonnerie en neuf et en rénovation en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement (pierre ; brique de terre crue ; adobe ; bloc de chaux-chanvre...) - Réalisation des parois banchées à l'aide d'éco-matériaux (BTC, pisé, ossature bois chaux-chanvre, terre-paille) - Fabrication des éléments en ossature bois (ossature-plateforme et ossature pour béton allégé terre-paille ou chaux-chanvre) - Implantation d'un bâtiment à ossature bois. - Réalisation du plancher bois d'un bâtiment - Réalisation d'une charpente simple en bois (pannes sur mur pignon et chevrons) - Réalisation de l'isolation thermique et acoustique et l'étanchéité de l'enveloppe en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement - Remplir une ossature bois avec des bottes de paille et mise en œuvre des parements en intégrant les équipements techniques - Application des enduits <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours théoriques, utilisation de films, documentaires et vidéos • Travaux de groupe, travaux de recherche avec restitutions et mise en commun • Etude de cas concrets • Travaux pratiques en atelier • Travaux pratiques sur chantier-formation • Exploitation de l'expérience professionnelle • Exploitation du vécu des stages en entreprise • Formation à distance • Visites de chantier • Interventions de professionnels et d'experts • Des supports sont réalisés et distribués aux stagiaires à la fin de chaque séance (documents pédagogiques, documents techniques, synthèses, carte mentale...). • Salle de cours avec connexion internet • Salle informatique • Atelier pédagogique et plateau technique • Maquettes pédagogiques • Matériels pédagogiques : vidéoprojecteur, ordinateur, table à dessin... • Matériels professionnels (échafaudage, bétonnière, tamis rotatif, presse à brique, matériels électroportatifs, matériels de maçonnerie, matériels de charpente...). • 2 véhicules type minibus
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Les compétences et capacités professionnelles visées sont d'ordre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques - Relationnelles - Organisationnelles - Transversales.
<p>Durée & Dates</p>	<p>Session de formation : du 04 février au 11 octobre 2019. Durée de la formation : 1 144 heures - 703 heures de formation dont 75 heures de FOAD - 441 heures de stage en entreprise.</p>
<p>Lieu</p>	<p>Maison familiale et rurale du val d'Erdre de Riaillé 551 Rue d'Anjou 44440 Riaillé</p>
<p>Coût par participant</p>	<p>Coût total / stagiaire : 9 972 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais pédagogiques : 9 842 € • Frais d'inscription : 100 € • Frais d'adhésion : 30 € • Une caisse d'outillage est demandée (liste des outils envoyée au stagiaire).
<p>Responsable de l'action</p>	<p>CORBARD Vincent : 02-40-97-80-48 / mfr.riaille@mfr.asso.fr</p>

<p>Formateurs, Animateurs et intervenants</p>	<p>CORBARD Vincent PEIGNOT Pierre THEBAUD Alain VERGER Mickaël.</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<p>Une feuille d'émargement hebdomadaire est signée par les stagiaires et le formateur par demi-journée. Pour les périodes de stage, une convention est établie entre le centre de formation, l'entreprise de stage et le stagiaire. Une attestation d'assiduité en stage est signée pour chaque période par l'entreprise. Le coordinateur de la formation est chargé du suivi personnalisé de chaque stagiaire.</p>
<p>Evaluation des acquis</p>	<p>Un contrôle des connaissances et des compétences est réalisé tout au long de la formation sous forme de QCM, d'évaluation écrite, d'évaluation orale et de mise en situation professionnelle. Des évaluations sur les compétences professionnelles et techniques sont réalisées par les formateurs grâce à des mises en situation de travail sur la plateforme pédagogique et sur les chantiers formation. Des évaluations sur le savoir-être et les savoir-faire en situation de travail sont réalisées par le tuteur de stage et les formateurs sur les lieux de stage selon des grilles de compétences établies. La formation sera validée d'un titre de niveau 5 après réussite aux différentes évaluations prévues dans le cadre du référentiel de certification.</p>
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>A chaque fin de session, un bilan oral collectif sera réalisé et mis en forme à l'écrit par le coordinateur de la formation. Pour chaque bloc d'activité, une évaluation de l'action est réalisée à l'aide d'une fiche bilan à remplir individuellement par les stagiaires. Une évaluation de la prestation de formation « à chaud » est réalisée en fin de formation d'abord par un tour de table puis par un bilan individuel écrit. Une évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » est réalisée par le biais d'une enquête à 6 mois auprès des stagiaires et des entreprises. Une enquête insertion est réalisée auprès de l'ensemble des stagiaires à 6 mois, un an et trois ans.</p>